

# GF AMBITION SOLIDAIRE

Interview gérant

Mars 2023



par François GOBRON  
Co-gérant du fonds  
GF Ambition Solidaire

## GF Ambition Solidaire, une gestion patrimoniale de conviction

**Vous gérez la poche actions de GF Ambition Solidaire. Quel est l'objectif de gestion de ce fonds ?**

Il s'agit d'un fonds patrimonial, à dominante actions classé article 8 (Règlementation SFDR). Chez Generali Investments Partners, avec Cédric Baron, en charge de l'allocation d'actifs et Josep Comalat, en charge de la sélection des titres obligataires, nous déployons une gestion de conviction. Eligible aux contrats NSK-DSK, GF Ambition Solidaire fêtera son 25ème anniversaire l'an prochain.

**Quelle est votre allocation cible ?**

Le fonds, à cette date et conformément à sa politique d'investissement est investi principalement en titres de l'Union européenne, à hauteur de 75 % en actions et de 25 % en obligations.

Dans la mesure où il s'agit d'un **fonds flexible, la pondération en actions varie en pratique de 70 à 80 %**. Elle est définie en fonction d'un modèle interne d'allocations par classes d'actifs.

**Et quels sont les segments de marché spécifiques que recouvre votre univers d'investissement ?**

La poche actions est investie sur tous types de capitalisations, mais aussi sur des valeurs éligibles aux exigences des contrats « NSK » et enfin sur des titres (de crédit et de capital) de valeurs non-cotées via une poche solidaire.

- La poche actions représente 75% du fonds (dont 5% de microcaps et 2,5% de Solidaire)
- La poche obligataire (25% environ), est investie en emprunts d'Etat et en obligations d'entreprises. Elle comporte également 2,5% de crédit Solidaire).

Au global la poche solidaire représente 5% de l'encours du fonds qui s'établit actuellement autour de **260 millions d'euros**.

**Comment sélectionnez-vous les titres du fonds ?**

Contrairement à la grande majorité des autres fonds patrimoniaux qui sont traditionnellement des produits d'allocation *top down*, GF Ambition Solidaire est un **fonds de stock picking**, c'est-à-dire que nous sélectionnons une à une chacune des valeurs du fonds en fonction de nos analyses stratégiques et de nos convictions.

Nous prenons également en compte le **score ESG de nos investissements** puisque le score ESG de notre fonds doit être supérieur à celui de notre univers d'investissement composé majoritairement de valeurs de l'Union européenne.

L'idée générale est de diriger l'épargne des investisseurs vers les entreprises ayant des caractéristiques ESG que nous jugeons les plus vertueuses tout en optimisant le ratio risque/rentabilité pour nos investisseurs.

**Les actions représentent actuellement environ trois quarts des actifs du fonds. Quels sont les principaux critères financiers que vous privilégiez ?**

Nous sommes attentifs à **cinq aspects fondamentaux**. Nous veillons en premier lieu à ce que l'entreprise soit positionnée sur un métier attractif.

Nous procédons dès lors à une analyse stratégique de ses activités en utilisant les **cinq forces de Porter et la méthodologie Blue Ocean**. Nous étudions également son potentiel de croissance en vérifiant la taille de son marché.

Nous veillons également à ce que les facteurs macro-économiques (qui ne sont donc pas à la main des dirigeants) ne soient pas un facteur prépondérant dans la génération de *cash-flows* de l'entreprise. Même si notre approche est résolument *bottom-up*, nous ne négligeons pas pour autant les aspects *top-down* (macro-économie, géopolitique) qui sont particulièrement importants en ce moment.

**Et quels sont les trois autres aspects ?**

Nous vérifions ensuite que, munie de ce potentiel de croissance, l'entreprise est en mesure de délivrer durablement des *free cash-flows* du fait, par exemple, de barrières à l'entrée ou d'un positionnement exceptionnel vis-à-vis de la concurrence, ce qui lui permettra de financer sa croissance, qu'elle soit interne ou externe.

Autre aspect très important : le management dont nous étudions le *track-record*, la vision et l'aptitude à générer de la croissance sur la durée tout en utilisant avec pertinence des *free cash-flow* générés. Enfin après avoir validé la stratégie de la société, nous valorisons la société grâce à un modèle interne d'actualisation des *cash-flows*.

Nous sommes positionnés de façon à être relativement protégés contre l'inflation et les incertitudes géopolitiques [...] ce qui a permis au fonds d'avoir d'excellents résultats depuis plusieurs années. ”

Enfin, les **technologies** permettent l'émergence de nouveaux *business models* et de gains de productivité ce qui en fait un secteur incontournable (ASML, Aixtron, SAP, Microstrategy) sur le long terme.

Les spécificités du fonds vous amènent également à intégrer certaines classes d'actifs diversifiantes plus marginales. Quelles sont-elles ?

Tous ces éléments, que nous validons à l'occasion **des quelques 300 rendez-vous par an avec les managements des entreprises**, nous permettent de gérer le fonds avec une gestion de conviction, sachant que **nos 10 principales convictions peuvent représenter plus de 30% du fonds**.

## Quelle est votre positionnement long terme sur les marchés ?

Nous sommes positionnés de façon à être relativement protégés contre l'inflation et les incertitudes géopolitiques et c'est fondamentalement cette vue qui a permis au fonds d'avoir d'excellents résultats depuis plusieurs années.

En effet, nous estimons que l'inflation est le seul moyen raisonnable d'éponger l'excès de création monétaire par les banques centrales depuis la crise de 2008 (multiplication par 10 de leur total de bilan).

Pour s'en prémunir nous avons investi au fil des années dans 3 types de sociétés :

1. des « réservoir de valeurs » comme TotalEnergies Gabon, Galp, SES Global ou Microstrategy mais également des positions en devise Francs Suisse (Roche...)
2. des sociétés qui ont du « Pricing Power » (ASML, SAP, Dior...)
3. des banques, en raison de leur sensibilité à une hausse des taux d'intérêt.

Depuis plusieurs années nous assistons à un réarmement des pays. C'est la raison pour laquelle nous avons un positionnement important dans le domaine de la **défense** (avec des sociétés comme CS Group, Leonardo, Safran, Thales...).

Nous investissons sans angélisme et en respectant les critères ESG dans ce secteur parfois controversé...

Le fonds étant éligible aux contrats NSK-DSK, nous avons intégré 5% de microcaps (capitalisation inférieure à 150M€ lors de l'investissement) et 5 % de *private equity* principalement via une SCR solidaire.

Il s'agit là d'une source de diversification additionnelle qui est gérée comme un portefeuille à part entière. Nous détenons également une exposition voisine de 4 % aux actifs digitaux via deux sociétés présentes dans ce secteur.

A ce sujet, le fonds a intégré une dimension solidaire il y a près de deux ans. En quoi consiste votre approche dans ce domaine ?

A cette date et conformément à la stratégie d'investissement du fonds, **la dimension solidaire concerne 5 % du fonds** et cible principalement la petite enfance, les femmes en situation de précarité et les réfugiés entrepreneurs, **en lien avec la fondation du Groupe Generali « The Human Safety Net ».**

Mais attention, il ne s'agit pas pour autant de philanthropie !

Le fonds investit dans une Société de Capital Risque dédiée au Groupe Generali qui investit dans des projets financés ou potentiellement rentables. L'objectif de rendement de ce portefeuille solidaire est voisin de 3 % par an.

**Cette interview s'adresse uniquement aux investisseurs professionnels en France.**

**Les investisseurs ne doivent investir dans le Fonds qu'après avoir examiné attentivement les documents réglementaires correspondant. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Nous vous rappelons que tout investissement est soumis à des risques et qu'il existe un risque de perte en capital. Les opinions exprimées et présentées dans cette interview sont celles d'un des co-gérants de GF Ambition Solidaire en date du 8 mars 2023. Ces opinions peuvent changer au fil du temps sans préavis.**

GF Ambition Solidaire est un fonds de droit français dont la société de gestion est BNP Paribas Asset Management France et dont la gestion financière et la distribution sont assurées par Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio. Les informations contenues dans le présent document relatives aux produits et services fournis par Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio sont exclusivement données à titre purement informatif. Par ailleurs, elles ne constituent ni en totalité, ni en partie un service de conseil en investissement ou une offre ou une recommandation personnalisée en vue de la souscription ou du rachat de parts du fonds. Elles ne sont pas liées ni destinées à constituer la conclusion d'aucun contrat ou engagement. Ce document ne constitue en aucun cas une recommandation implicite ni explicite d'une stratégie ou d'un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document sont régulièrement mises à jour par Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio qui n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions et de pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces informations à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont prévues. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, et le produit présenté présente un risque de perte en capital. Avant d'adopter toute décision d'investissement, le client doit lire attentivement, le cas échéant, le formulaire de souscription, et la documentation d'offre (y compris le DICI, le prospectus, le règlement du fonds ou les statuts selon le cas), qui doivent être remis avant toute souscription. La documentation relative à l'offre est disponible à tout moment, gratuitement et dans les langues concernées auprès de BNP Paribas Asset Management Paris 14, rue Bergère 75009 Paris, sur notre site Internet ([www.generali-investments.com](http://www.generali-investments.com)) et auprès des distributeurs. Une copie papier de la documentation de l'offre peut également être demandée gratuitement à la Société de Gestion. Veuillez noter que la Société de Gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation du fonds concerné conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Pour un résumé de vos droits d'investisseur et des directives relatives à une action individuelle ou collective pour un litige sur un produit financier au niveau de l'UE et dans votre pays de résidence, veuillez-vous référer à la documentation relative à l'offre du fonds ainsi qu'au Document d'Information contenu dans le rubrique « Nous connaître » sur le lien suivant : [www.generali-investments.com](http://www.generali-investments.com). Certaines informations contenues dans cette publication ont été obtenues auprès de sources extérieures à Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio. Bien que ces informations soient considérées comme fiables aux fins utilisées ici, aucune déclaration n'est faite quant à leur exactitude ou leur exhaustivité. Generali Investments est la marque commerciale de Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del Risparmio, Generali Insurance Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio, Generali Investments Luxembourg S.A. et de Generali Investments Holding S.p.A.. Generali Investments fait partie du Groupe= Generali Group créé en 1831 à Trieste sous le nom de Assicurazioni Generali Austro-Italiche.

